

COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement de la taxe s'effectue par l'intermédiaire
d'un organisme collecteur **AVANT LE 28 FÉVRIER 2018**
en précisant que le bénéficiaire est
L'ASSOCIATION PRADO RHONE ALPES

**Vous pouvez reverser l'intégralité de votre taxe au Prado,
Classification hors quota - Catégorie A - Catégorie B**

Merci de préciser le nom de l'établissement que vous souhaitez soutenir :
ITEP Antoine Chevrier : UAI 0692657N
ITEP Elise Rivet : UAI 0692097E

Pour toute question complémentaire concernant le calcul et les modalités
de versement de votre Taxe d'apprentissage 2017, nous vous invitons à consulter
l'organisme collecteur répartiteur de votre choix.

Merci de nous retourner le formulaire ci-dessous
à l'attention d'Isabelle Le Van, secrétaire administrative,
par email à ilevan@le-prado.fr ou par courrier à l'adresse suivante
Prado Rhône-Alpes, 200 rue du Prado, 69270 Fontaines-St-Martin

**Ce formulaire est important : il nous permet de suivre l'arrivée de votre versement
et de réagir en cas d'erreur ou d'omission.**

Attention : ce document ne se substitue pas à la demande de versement
par l'intermédiaire de votre organisme collecteur.

Raison sociale de votre entreprise

Activité

Adresse

CP Ville

Nom du responsable

Fonction

Tél Email

Nom de votre organisme collecteur

Adresse

CP Ville

Montant versé **Merci pour votre soutien !**

À ce jour, **plus de 250 entreprises**
de la région ont choisi de nous
verser leur taxe d'apprentissage



**Faites comme eux : soutenez
un projet social et solidaire et
oeuvrez pour l'insertion pro-
fessionnelle des jeunes en dif-
ficultés.**



Taxe d'apprentissage 2018

Aidez-nous à leur construire un avenir



Vous souhaitez nous verser votre taxe d'apprentissage ? En savoir plus sur nos actions ? www.le-prado.fr, rubrique «Soutenir»

Contact : Louise Nonne-Moreau, Responsable communication
T. 04 72 42 11 26 / communication@le-prado.fr

Verser sa Taxe d'apprentissage au Prado, c'est soutenir une cause juste et solidaire qui oeuvre à côté de chez vous



En quoi consiste la mission du Prado ?

Le Prado intervient dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'enfance en situation de handicap, de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'insertion par l'activité économique. Le Prado est composé de 35 structures, implantées dans 5 départements (Rhône, Ain, Allier, Isère et Loire). La mission du Prado est d'accompagner des enfants, des jeunes et des adultes en voie d'exclusion, pour les aider à se reconstruire et à trouver leur place dans la société.

Protéger et héberger

Quelle que soit leur souffrance, nous accueillons de manière inconditionnelle tous les enfants et jeunes en situation de vulnérabilité. Au-delà d'un hébergement, nous leur apportons un environnement social et éducatif stable.

Éduquer et soigner

Chaque enfant a le droit d'acquérir les codes et les connaissances qui lui permettront de vivre en société en tant qu'adulte autonome et responsable. Pour cela, nous les aidons à prendre soin d'eux, à être bienveillants envers eux-mêmes et les autres, à trouver un sens à leur vie en définissant un projet. Nous réalisons ce travail au quotidien grâce à nos équipes éducatives et thérapeutiques.

Préserver les liens familiaux

Le respect des liens familiaux est pour nous, non seulement une obligation légale, mais surtout une exigence éthique. Aussi, toute action à destination des enfants s'inscrit-elle dans un travail avec la famille. Garder le lien, permettre à l'enfant et sa famille d'évoluer ensemble est au cœur de notre métier et de notre mission.

Apprendre et former

Pour la grande majorité des enfants que nous accueillons (dont la moyenne d'âge est de 16 ans et demi), le rapport à la scolarité est compliqué. Nous nous attachons à leur redonner le plaisir d'apprendre en nous adaptant à leurs difficultés et en leur proposant des formations qualifiantes, en lien avec notre réseau d'entreprises partenaires.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

L'insertion des jeunes est un défi majeur que nous devons relever. À 18 ans, la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance s'arrête dans la plupart des cas. Nos jeunes doivent alors voler de leurs propres ailes, alors qu'ils sont par définition plus fragiles que les autres. Nous devons donc les préparer au mieux à la vie ordinaire pour ne pas leur faire subir une rupture de plus, et un retour à la précarité. Aussi, mettons-nous en place des expérimentations spécifiques pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

À quoi nous sert la Taxe d'apprentissage ?

S'équiper d'outils adaptés aux besoins des jeunes pour aider l'apprentissage

Nous achetons régulièrement des outils pédagogiques numériques pour aider les jeunes souffrant de troubles de l'apprentissage à s'insérer. Tablettes numériques, tableaux interactifs, logiciels d'apprentissage adaptés,... sont des supports qui les aident à apprendre et à surmonter leur handicap.

Acheter du matériel pour nos ateliers professionnels

Nous donnons aux jeunes les moyens d'expérimenter concrètement différents métiers (au travers de stages ou de formations) puis, s'ils le souhaitent, de poursuivre vers un parcours qualifiant. Nous proposons des ateliers bois, mécanique, électronique ou cuisine pour permettre aux jeunes d'expérimenter leur appétence pour un métier. Nous avons besoin de matériaux pour ces différents ateliers que nous achetons grâce à la Taxe d'apprentissage.

Dispenser des formations qualifiantes

Prévention et secours civiques, sécurité incendie, permis AM et ASRR... sont autant de formations indispensables que nous finançons pour une meilleure employabilité de nos jeunes. La Taxe d'apprentissage nous permet de leur proposer des qualifications incontournables à leur insertion professionnelle.



Qui sommes-nous ?

Le Prado reste fidèle aux valeurs de son fondateur en se consacrant à l'accompagnement d'enfants et de jeunes malmenés par la vie. L'objectif est de les protéger et de les accompagner vers la meilleure autonomie possible. Les équipes agissent quotidiennement pour révéler leurs potentiels afin qu'ils retrouvent confiance en eux. Ils pourront ainsi se reconstruire et trouver une place digne dans notre société.



Le Prado
Une action sociale
lyonnaise
fondée en 1860

Une implantation régionale



35 structures réparties sur
5 départements accueillant
1 200 jeunes/an grâce aux
550 professionnels engagés !



Découvrez notre nouveau site internet
www.le-prado.fr et retrouvez-nous sur les
réseaux sociaux !

